

MAIRIE
DE
LA MOTTE

Code Postal : 83920

Téléphone 04 94 50 44 55
Télécopie 04 94 50 44 84



*COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020 À 8 HEURES 30*

* * *

PRÉSENTS : Mme MARCY Valérie, Maire, Mme BARBERIS Isabelle, M. LE POULAIN Yves, Mme BARDEL Nathalie, M. FOURNAIRE Bruno, Mme PUGNALE Danielle, Adjoint, Mme PIERMARIA Brigitte, M. BEYNAERTS Eric, M. BERANGER Thierry, M. JUREZ Ludovic, Mme MORIN Christelle, M. ABES Julien, M. ALLEGRE André, M. CIGARINI Bernard, M. BERNARDEAU Nicolas.

EXCUSÉS : M. ROUX Philippe qui donne procuration à Mme MARCY Valérie, Mme CUISSET Marie qui donne procuration à Mme BARBERIS Isabelle, Mme LLORENS Laura qui donne procuration à Mme BARDEL Nathalie, Mme MIRMONT Karine qui donne procuration à M. LE POULAIN Yves, Mme MAUNIER Lydie qui donne procuration à M. CIGARINI Bernard.

ABSENTS : M. PONCELET Christian, M. LEBEAU Charles, Mme BEAULIEU Barbara

Date de la convocation : le 2 juillet 2020

*Présents à l'ouverture de la séance = 15 / votants = 20
(à l'exception du vote pour l'élection des délégués = 19)*

M. ABES Julien a été désigné secrétaire de séance.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE DU 23/06/2020

Mme le Maire demande s'il n'y a pas d'observation sur le compte rendu de la précédente séance qui a été adressé à tous les élus. Soumis au vote, le compte rendu est approuvé par 4 voix CONTRE (ALLEGRE André, CIGARINI Bernard, MAUNIER Lydie, BERNARDEAU Nicolas) et 16 voix POUR.

ELECTION DES SENATEURS / DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu la note de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 30 juin 2020 précisant les modalités de l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020 ;

Madame le Maire expose qu'il convient de procéder à l'élection de 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Les délégués titulaires et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Mme le Maire constate que deux listes ont été déposées, à savoir :

Liste Valérie MARCY :

Titulaires : Valérie MARCY, Philippe ROUX, Isabelle BARBERIS, Yves LE POULAIN, Danielle PUGNALE, Bruno FOURNAIRE, Brigitte PIERMARIA

Suppléants : Thierry BERANGER, Karine MIRMONT, Ludovic JUREZ, Christelle MORIN

Liste Bernard CIGARINI :

Titulaires : Bernard CIGARINI, MAUNIER Lydie

Suppléants : Nicolas BERNARDEAU, André ALLEGRE

Mme le Maire met en place le bureau électoral et invite les élus à procéder au vote.

Résultats de l'élection :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	:	1
Nombre de votants	:	19
Nombre de suffrages déclarés nuls	:	0
Nombre de suffrages déclarés blancs	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	19

Proclamation des résultats :

Liste Valérie MARCY :

Titulaires (6 sièges) : Valérie MARCY, Philippe ROUX, Isabelle BARBERIS, Yves LE POULAIN, Danielle PUGNALE, Bruno FOURNAIRE

Suppléants (3 sièges) : Thierry BERANGER, Karine MIRMONT, Ludovic JUREZ

Liste Bernard CIGARINI :

Titulaire (1 siège) : Bernard CIGARINI

Suppléant (1 siège) : Nicolas BERNARDEAU

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 8h46

* * *

VU pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A La Motte, le **10 JUIL. 2020**



Le Maire,

Valérie MARCY

ORIGINAL CERTIFIÉ AFFICHÉ LE **10 JUIL. 2020**